

LA FÉDÉRATION HORLOGÈRE

SUISSE

ABONNEMENTS

Un an Six mois:
 Suisse . . . Fr. 6» — Fr. 3» —
 Union postale » 12» — » 6» —
 On s'abonne à tous les bureaux de poste.

Paraissant le Jeudi et le Dimanche à la Chaux-de-Fonds

ANNONCES

suisse 20 cl., offres et demandes
 de place 10 ct. la ligne,
 étrangères 25 centimes la ligne
 Les annonces se paient d'avance.

Organe de la Chambre suisse de l'Horlogerie, des Chambres de commerce, des Bureaux de contrôle et des Syndicats professionnels.

Les Consuls suisses à l'étranger reçoivent le journal.

Bureau des Annonces: HAASENSTEIN & VOGLER, 32, rue Léopold Robert, LA CHAUX-DE-FONDS et succursales en Suisse et à l'étranger.

Un moyen de mettre nos prix de vente en harmonie avec la hausse des prix de revient

III

On nous écrit :

Surtout pas de zèle ! Telle semble être la devise de nos fabricants, ...dont je suis, lorsqu'on propose, à leur examen, un moyen de les sortir du pétrin.

Je croyais vraiment, que la consultation ouverte par la lettre de votre correspondant du 7 décembre, produirait un meilleur résultat. Deux réponses, sympathiques en principe, et c'est tout. Veuillez me permettre d'y aller de mes réflexions.

L'idée de faire prendre, à tous les fabricants d'horlogerie, l'engagement de majorer, à partir du 1^{er} janvier 1906, le montant de leurs factures d'un certain pour cent à fixer, est excellente en principe. Elle est même d'une simplicité qui rappelle l'œuf de Colomb; avec cette différence toutefois, que faire tenir un œuf sur sa pointe, est la chose la plus facile du monde, par le système qu'enseigna Colomb, bien entendu; tandis que mettre en pratique la hausse générale, est hérissé de difficultés insurmontables, si on laisse, à chaque fabricant, le soin d'exécuter isolément ce beau geste.

Comme le dit fort justement l'un de vos correspondants, il ne faut pas attacher une importance extrême aux punitions d'ordre moral, n'atteignant pas le délinquant aux sources vives, soit au porte-monnaie: un moment de honte est vite passé. Et puis, comme le fait fort judicieusement remarquer le dit correspondant, ce serait le vrai moyen de faire de la réclame, et gratuitement encore, au monsieur qui n'aurait pas tenu ses engagements, ce qui n'est pas précisément le but à atteindre.

Un point, qui n'est certes pas de détail, paraît avoir échappé à votre premier correspondant.

Il faudrait, dit-il, que tous les fabricants s'engageassent à majorer le montant de leurs factures, etc.

Mais envers qui s'y engageraient-ils ?

Et qui organiserait et mènerait la campagne, pour recueillir ces engagements ?

Et qui serait appelé à enquêter sur les défaillances, à les juger, à les condamner et à les publier ?

Il existe, en Suisse, douze à quinze cents producteurs de montres, de toutes catégories: manufacturiers, établissemens, termineurs et autres variétés, etc. Grouper, surveiller, réglementer tout ce monde, constituerait une tâche dont l'énormité est bien faite pour faire reculer les plus ardents.

Et pourtant, aucun programme d'ensemble ne pourra être réalisé, élaboré même, si, préalablement, on ne groupe pas les intéressés en syndicats régis par des statuts rigides et dont les membres soient liés, entre eux, par des conventions très précises, revêtues de la signature de chaque maison et prévoyant, en cas d'infractions graves, non seulement le signalement dans la *Fédération horlogère*, — qui serait insuffisant en notre époque de matérialisme profitard, et pourrait être dangereux dans certains cas, — mais de fortes indemnités, encaissables par le moyen de traites signées en blanc, comme prévu chez les fabricants de boîtes de montres or et chez les fabricants de montres et d'ébauches système Roskopf.

Malheureusement il s'écoulera du temps, jusqu'à ce que tous les fabricants soient englobés dans les groupements correspondant à leur fabrication et aucune mesure d'ensemble, d'une efficacité générale et totale, ne pourra être prise auparavant.

Ce qui ne signifie pas qu'il n'y a rien à tenter; bien au contraire. Et l'on peut féliciter les initiateurs du groupement des fabricants de montres or du succès qu'ils ont obtenu, en faisant adopter les statuts du syndicat par plus de 100 fabricants. C'est un bon commencement et l'on peut dire que la première manche est gagnée. Le difficile sera de se mettre d'accord sur une convention précisant le but à atteindre, les moyens de le réaliser et les pénalités éventuelles à appliquer aux délinquants.

La prochaine assemblée générale sera la pierre de touche du nouveau groupement. Si elle aboutit à l'adoption d'une conven-

tion qui ne soit pas quelconque, le syndicat sera véritablement fondé; des statuts n'y suffisent pas.

Et si, suivant l'exemple, les fabricants de montres à boîtes argent arrivent à s'organiser, le problème de l'action d'ensemble des producteurs de la montre suisse, sera en bonne voie d'être résolu.

Souhaitons-le dans l'intérêt de tous.

La lettre suivante a été écrite sur le même sujet; elle émet des considérations auxquelles nous nous rallions complètement.

Chaux-de-Fonds, le 19 déc. 1905.

Monsieur le secrétaire de la Chambre suisse de l'Horlogerie,

En Ville.

Monsieur,

Les quelques lettres traitant de l'augmentation des prix de vente, parues dans les derniers numéros de la *Fédération Horlogère Suisse*, paraissent malheureusement être restées sans écho, et les tentatives de hausse des prix de vente de la montre complète restent isolées, à mesure que de nouvelles augmentations du prix de revient se présentent, comme par exemple celle résultant de la hausse des cuivres, qui vient d'entraîner une augmentation de frs. 15.— par 100 kgs. de lait.

L'inertie de nos fabricants paraît décidément devoir triompher et rester plus forte que le sentiment de la nécessité d'une réaction contre la direction que suivent nos affaires et qui tendent à faire des fabricants de montres en réalité les esclaves des grossistes en horlogerie du monde entier, passant leur existence à faire des montres aussi avantageuses que possible, pour que chacun de nos acheteurs lointains ait la satisfaction de fournir aux boutiquiers des moindres villages nos produits à un prix inférieur chaque semaine au prix payé la semaine précédente, tout en cherchant à réaliser, sur le salaire de leurs employés ou ouvriers, ainsi que sur la qualité de leurs montres, des économies qui ne manqueront pas d'amener lentement la ruine complète de l'industrie horlogère suisse.

Et cependant, jamais moment n'aurait été

aussi bien choisi pour prendre les mesures dont la nécessité devient chaque jour plus évidente. Les fabriques allemandes de grosse horlogerie s'unissent toutes pour centraliser leurs relations d'exportation, et régulariser leurs prix et conditions de vente. Les fabricants d'Offenbach créent dans les mêmes conditions une Union pour l'augmentation de leurs prix. A Pforzheim, la Chambre de commerce, sur l'initiative de fabricants avisés, va prendre l'initiative d'un plébiscite auprès de tous les fabricants de Pforzheim et de Gmünd, pour arriver, en sa qualité d'office neutre, à grouper les personnes soucieuses de leurs intérêts particuliers et généraux. Elle se propose de conseiller une augmentation de 5% minimum sur tous les objets facturés en bloc, et de 10% minimum sur le prix des façons de tous les objets où la matière précieuse est facturée séparément (d'ailleurs au cours du jour, contrairement à ce qui se fait chez nous dans la montre argent, dont le prix de vente n'est jamais affecté par les hausses du prix de l'argent, mais l'est, par contre, toujours par les baisses de ce même cours).

Tous nos clients sont en contact avec ces différents industriels de branches alliées à la nôtre, et s'inclineront naturellement devant ces augmentations générales dont ils connaissent fort bien la nécessité. Que penseront-ils de nous autres, fabricants d'horlogerie? La réponse est bien facile à trouver: ou bien ils admettront que lorsque nous leur avons affirmé n'avoir qu'un bénéfice extrêmement modeste sur les articles que nous leur fournissons, nous leur avons dit le contraire de leur vérité; ou bien ils constateront que, vendant sans bénéfice aucun ou même à perte, tout en leur accordant des crédits invraisemblables, nous sommes dénués des notions commerciales les plus élémentaires. De toutes façons notre prestige n'en sera pas considérablement rehaussé.

La Chambre suisse de l'horlogerie, qui a déjà prodigué ses efforts en vue de la réaction nécessaire, ne pourrait-elle pas essayer du moyen qui va être mis en pratique à Pforzheim, pour rendre attentif chaque fabricant aux conséquences désastreuses de son manque de clairvoyance et d'énergie? Ne pourrait-elle envoyer une circulaire avec un questionnaire, pour connaître le nombre des fabricants ou exportateurs convaincus en principe de la nécessité d'une hausse, le nombre de ceux qui seraient décidés à s'y associer, et l'opinion de ces mêmes intéressés sur la manière dont la hausse pourra le plus facilement être obtenue et l'importance qu'il conviendra de lui donner.

Ayant pris en ce qui me concerne les mesures nécessaires, au risque de voir diminuer mes affaires, quoique certain d'être approuvé par la catégorie la plus sérieuse de ma clientèle, j'ai cru de mon devoir dans un intérêt général de soumettre à votre examen les remarques ci-dessus, et vous présente, Monsieur, mes salutations très empressées.

(Suit la signature.)

Information

Les intéressés peuvent demander des renseignements sur la maison

Louis Gerson & C^{ie}

55, Daleview Road, Stamford Hill, Londres N,
au Secrétariat général de la Chambre cantonale du Commerce, à la Chaux-de-Fonds.

Syndicat des fabricants suisses de montres or

L'assemblée générale de lundi, dont nous avons rendu compte dans notre dernier numéro, a désigné son Comité comme suit:

Président:

M. C. Girard-Gallet, La Chaux-de-Fonds.

Membres:

MM. James Favre, maison Georges Favre-Jacot & C^{ie}; C. Barbezat-Baillo, maison C. Barbezat-Baillo, Le Locle;

MM. Adrien Brandt, maison L^s Brandt & Frère; Louis Muller, maison L^s Muller et C^{ie}, Bienne;

M. L. Marchand, maison L.-A. Marchand & Fils, Fleurier;

M. U. Haenggi, maison J. Rauschenbach, Schaffhouse;

MM. Léon Vuille, maison Paul Vuille-Perret; Albert Mosimann, maison A. Mosimann & C^{ie}; Adrien Schwob, maison Tavannes-Watch C^o; Ch. Deckelmann, maison C. Deckelmann; Maurice Blum, fabrique du Parc; G. Braunschweig, maison Braunschweig & Hirsch; Emile Meyer, maison Blum & Frères Meyer; M. Hermann, maison Picard & Hermann Frères, La Chaux-de-Fonds.

Vérificateurs des comptes:

MM. J. David, maison Francillon & C^{ie}, St-Imier, et Jules Ditisheim, maison Ditisheim & C^{ie}, La Chaux-de-Fonds.

Syndicat de la fabrique d'horlogerie de Besançon

Dans sa dernière réunion, le Syndicat de la fabrique d'horlogerie a décidé la mise à l'étude d'une question qui intéresse au plus haut point l'avenir de l'industrie bisontine: c'est la question du relèvement des prix.

Cette étude est devenue aujourd'hui une nécessité qui a déjà été envisagée en Suisse et qui, par une coïncidence de bon augure, est également à l'ordre du jour du Syndicat des fabricants d'horlogerie du vallon de Morteau.

Elle s'impose par les augmentations successives que viennent de subir, ces dernières années, quantité de fournitures diverses (laiton, spiraux, glaces, pendants, etc., etc.) sans parler de l'élévation constante des prix de façon.

Pour arriver à son but, le syndicat fait appel à toutes les bonnes volontés. Dans le courant du mois de janvier, une réunion publique aura lieu à laquelle seront invités tous les fabricants syndiqués ou non.

Chacun pourra y prendre la parole pour exposer quels seraient les moyens les plus pratiques pour arriver à une entente en vue d'un relèvement général des prix. Toutes les communications écrites ou verbales seront accueillies avec reconnaissance.

(Du *Petit Comtois*.)

Fabricants de boîtes de montres argent

La réunion du 21 courant, à Sonceboz, ouverte à dix heures du matin, et clôturée à neuf heures du soir, comprenant les délégués des sections de la Fédération des patrons monteurs de boîtes argent, au nombre de trente-cinq, a été animée du meilleur esprit.

L'entente a été complète pour le prix de la matière. Quant aux prix de façon, une commission de quinze membres a été constituée pour l'établissement de ces prix. Cette commission siégera le 9 janvier prochain à Bienne. Tous les patrons monteurs de boîtes argent se sont engagés à ne pas baisser les prix de façon actuellement en vigueur.

L'entente est ainsi complète et permettra d'améliorer les conditions de ces fabricants dont la position était devenu intenable par suite de la concurrence effrénée qu'ils se faisaient entre eux.

(Communiqué.)

Une ligue des patrons

Les *Zürcher Nachrichten* annoncent qu'un comité d'initiative s'est formé à Zürich et à Bâle pour fonder une ligue des patrons suisses (*Verband der schweizerischen Arbeitgeber*) en vue des luttes économiques que l'on redoute pour l'année prochaine. Des circulaires ont été envoyées ces jours derniers. Une assemblée générale aurait lieu en janvier pour constituer la ligue et adopter les statuts.

Exposition de Milan 1906

Les chambres fédérales ont consacré la participation officielle de la Suisse en votant un crédit provisoire de 500 mille francs pour faire face aux frais de l'Exposition.

Les négociations commerciales

De Berne au *Journal de Genève*:

Les négociations commerciales sont à l'ordre du jour des Chambres fédérales, dans cette dernière semaine de la session. La journée de vendredi leur sera presque exclusivement consacrée, le matin au Conseil national et l'après-midi au Conseil des Etats. Le Conseil fédéral demandera à l'Assemblée fédérale de ratifier les arrangements provisoires avec l'Autriche-Hongrie et la France, la convention commerciale avec le Portugal et de l'autoriser à proroger le *modus vivendi* conclu avec l'Espagne.

Le message relatif à l'arrangement provisoire avec l'Autriche-Hongrie a été distribué aujourd'hui. Il débute par un exposé des négociations. Le Conseil fédéral, en prévision de l'entrée en vigueur du nouveau tarif général, a dénoncé, pour le 19 septembre 1905, le traité de commerce du 10 décembre 1891. Cette dénonciation s'est effectuée le 19 décembre 1904, et le Conseil fédéral se déclarait prêt à entrer en négociation pour la conclusion d'un nouveau traité. Mais l'Autriche-Hongrie, occupée à négocier avec d'autres Etats, ne put donner suite immédiatement à ces ouvertures; ce n'est qu'en juillet 1905 qu'elle demandait à procéder à l'échange des demandes réciproques. Le temps manquait pour négocier un traité définitif avant le 19 septembre: on se mit donc d'accord pour prolonger le traité actuel jusqu'à fin décembre. Le gouvernement austro-hongrois eût désiré une prolongation jusqu'au 1^{er} mars 1906, mais la Suisse ne put y consentir, le nouveau tarif d'usage devant entrer en vigueur le 1^{er} janvier vis-à-vis de l'Allemagne et de l'Italie.

Les négociations pour le nouveau traité de commerce se sont ouvertes à Vienne le 12 octobre. La Suisse était représentée par MM. Künzli et Frey, conseillers nationaux, le Dr Laur, secrétaire de l'Union des paysans, et notre ministre à Vienne, M. F. de Martheray, comme chef de la délégation.

Les négociations furent difficiles. Elles ont duré, avec quelques interruptions, jusqu'au 22 novembre, mais malheureusement sans aboutir à une entente. Il fallut constater, à cette date, que les divergences, encore considérables, ne pouvaient être liquidées sans de nouvelles décisions des deux gouvernements, et qu'il n'était plus possible de conclure un nouveau traité avant l'expiration de l'ancien: ceci d'autant moins que les délégués suisses devaient se rendre à Paris pour entamer les négociations pour la conclusion d'un nouvel arrangement commercial avec la France. Depuis lors, le Conseil fédéral a consulté à nouveau les intéressés; puis il a tenté, par voie diplomatique, d'arriver à une entente. Mais cette nouvelle tentative n'a pas rencontré un accueil entièrement satisfaisant, bien que l'on fût arrivé, sur plusieurs points, à un rapprochement marqué. Les délégués des deux pays avaient dû reconnaître, à Vienne déjà, la nécessité d'un nouvel arrangement provisoire et en avaient discuté les bases; mais les divergences des vues restaient grandes. Cependant, comme les deux pays avaient intérêt à éviter au commerce les conséquences fâcheuses qu'aurait entraînées l'absence, même temporaire, d'un arrangement, et qu'ils étaient disposés à reprendre aussi promptement que possible les négociations interrompues, les difficultés purent être résolues, par voie diplomatique, dans les dernières semaines. Par échange de notes, ils se mettaient d'accord, le 18 décembre, sur l'arrangement provisoire dont le texte a été publié et dont la durée s'étend jusqu'au 1^{er} mars 1906.

Malgré les concessions faites, les nouveaux droits appliqués provisoirement aux produits austro hongrois sont supérieurs à ceux du traité actuel, sauf pour le malt, les eaux minérales et la verrerie.

La convention commerciale conclue avec le Portugal peut être considérée comme avantageuse pour notre commerce d'exportation. Les deux pays s'accordent la clause réciproque et égale du traitement de la nation la plus favorisée. Cela équivaut à dire que toutes les concessions que le Portugal ferait à d'autres pays profiteraient également aux produits suisses.

Enfin, devant l'impossibilité constatée d'arriver à la conclusion d'un nouveau traité de commerce avec l'Espagne avant le 1^{er} mars 1906, le Conseil fédéral demande aux Chambres de l'autoriser à prolonger le *modus vivendi* actuel de trois ou quatre mois.

France et Suisse

Le message du Conseil fédéral relatif aux négociations de la Suisse avec la France a été distribué jeudi. Le Conseil fédéral expose la situation telle qu'elle résulte de l'adoption par le Parlement français de la loi du 10 décembre, qui rétablit pour la période du 1^{er} janvier au 1^{er} avril 1906 les droits du tarif minimum français de 1892 sur les produits suisses.

Malgré les expériences faites en 1892, le Conseil fédéral demande l'autorisation à l'Assemblée fédérale d'appliquer aux produits français, du 1^{er} janvier au 1^{er} avril, les droits du nouveau tarif d'usage suisse.

Il estime que ce régime provisoire, au cas où un traité n'arriverait pas à être conclu, constituerait du moins une transition bien préférable à une rupture immédiate avec toutes ses conséquences.

Il soumet donc à l'Assemblée fédérale un projet d'arrêté fédéral, l'autorisant à appliquer le tarif d'usage aux produits français du 1^{er} janvier au 1^{er} avril 1906.

Par un second message il soumet également à l'Assemblée fédérale la convention commerciale conclue pour une durée de cinq ans avec le Por-

ugal et qui a été signée mercredi par M. Ruchet, président de la Confédération, et M. d'Oliveira, ministre de Portugal à Berne. Les deux pays se garantissent réciproquement le traitement général de la nation la plus favorisée.

Service postal avant les fêtes de Noël et de Nouvel an

En tenant compte de l'augmentation extraordinaire du trafic postal qui aura lieu pendant les prochaines fêtes de fin d'année, la direction générale des postes suisses rend le public attentif au fait que les paquets remis à la poste pendant cette période devront être emballés et ficelés d'une manière tout particulièrement soignée.

Les adresses sont à écrire sur l'emballage même de l'envoi ou bien elles doivent tout au moins être collées d'une manière solide sur toute leur surface. L'adresse de l'expéditeur doit de même, autant que possible, être indiquée.

On utilisera le moins possible des adresses volantes. Lorsqu'on ne pourra pas faire autrement, ces adresses devront être suffisamment fortes et être fixées très solidement aux envois.

L'adresse des envois doit également être indiquée avec un soin tout spécial, notamment aussi sur les correspondances. L'indication de la rue et du numéro de la maison est indispensable pour les envois à destination des villes.

Le public est en outre prié, dans son propre intérêt, de ne pas remettre à la poste 2 ou 3 jours avant Noël ou le Nouvel an seulement les envois de cadeaux, mais de la faire plus tôt, si possible.

Abonnements généraux des chemins de fer suisses

Une nouvelle édition du tarif pour le transport des voyageurs par abonnement généraux, comportant une extension importante du réseau et de légères élévations de taxes, entrera en vigueur le 1^{er} janvier 1906. On peut s'en procurer gratuitement des exemplaires auprès des administrations intéressées. Le tarif du 1^{er} mai 1903 sera annulé et remplacé par le nouveau tarif.

Les abonnements généraux, dont la durée de validité s'étend au delà du 1^{er} janvier 1906, peuvent être utilisés sur l'ancien réseau jusqu'à leur date d'expiration. Toutefois, il est loisible aux porteurs d'abonnements généraux de 3, 6 et 12 mois (pour 1 ou 2 personnes) d'échanger à la gare d'émission, pendant la période du 1^{er} janvier au 31 mars 1906, leurs abonnements non encore périmés contre de nouveaux.

Les nouveaux abonnements, dont la validité commence le lendemain de la restitution des anciens abonnements, doivent être établis pour le même nombre de mois au moins que les abonnements antérieurs, ainsi que pour la même classe ou une classe supérieure. La valeur de remboursement des anciens abonnements sera déduite du prix des nouveaux, calculé sur la base du nouveau tarif. Ce remboursement est calculé proportionnellement au reste de la durée de validité, en comptant par jour et en arrondissant aux francs inférieurs. Il n'est pas perçu de finance pour l'établissement des nouvelles cartes.

Consulats

Le 18 décembre crt., le Conseil fédéral a accordé l'exequatur à M. Ernest-L. Philipps, agent-consulaire des Etats-Unis d'Amérique en résidence à La Chaux-de-Fonds.

Indicateur Davoine

L'édition de 1906 de cette intéressante et utile publication vient de paraître.

Nous y reviendrons dans notre prochain numéro.

Cote de l'argent

du 23 Décembre 1905

Argent fin en grenailles . . . fr. 114.— le ki'o.

Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent des boîtes de montres fr. 116.— le kilo.

Change sur Paris fr. 100.13 3/4

FABRIQUE D'ÉBAUCHES DE SONCEBOZ
 Société Anonyme par Actions. Directeur: J. PERLET.
 Maison fondée en 1849
 Usine hydraulique et électrique — Procédés mécaniques perfectionnés

Manufacture d'Ebauches et Finissages de 13 à 36 lignes
 Pièces à Clef et Remontoirs en tous genres, Ancre et Cylindre, à Verre et Savonnettes
 Systèmes en vue, demi-vue, couvre-rochets, Revolver, Bascule, etc., etc., à ponts et 3/4 platines
 Spécialités: Remontoirs soignés Extra-plats à 28 et 22/12^{mes} de hauteur totale
 Ancre à Verre et Sav. en grandeurs 16, 17, 18, 18 1/2 lignes
 Etude et entreprise de Calibres genres spéciaux

LA FABRIQUE NE TERMINE PAS LA MONTRE

H 621 J 4376

Manufactures de pierres fines
THEURILLAT & C^{ie}, Porrentruy
 Usines hydrauliques et électriques à Porrentruy et Courtemaître occupant plus de 300 ouvriers
 Spécialité de pierres moyennes, échappements et Roskopf avec trous extra polis et réguliers pour interchangeabilité absolue.
 H 560 P 1505
 Prix très avantageux.

Occasion exceptionnelle: 2 coffres-forts

1 coffre ayant servi 2 ans de 1 m. 80 haut, sans fronton, larg. 0.75, prof. 0.60, prof. intér. 0.43, serrure Haffner, combinaison 4 jeux invisibles. Valeur neuf cent frs. On cédera p^r 875 frs. rendu gare domicile. 1 coffre verni faux-bois en parfait état. Haut. 1.45 Prof. intérieure 0.41 serrure pompe et secret, prix 340 frs. rendu franco gare domicile. (H 13807 X) 2589

G. Engel, constructeur
 Genève.

Ateliers de Construction et Fonderies de Fer
Erdmann Kircheis, Aue en Saxe
Perfectionnement Précision
 Spécialités: Toutes machines outils et outillages pour le travail des métaux en feuilles, surtout aussi des presses pour l'Horlogerie.
 H 93 1278

Paris 1900 récompense la plus haute F. K. Grand Prix
 Marque de fabrique
 Maison fondée en 1861

Sur demande catalogues illustrés en allemand, français ou anglais gratis et franco.

BREVETS D'INVENTION
 MARQUES DE FABRIQUE DESSINS ET MODÈLES EN TOUS PAYS

Mathey-Doret, Ingénieur-Conseil
 Office Général FONDÉ EN 1888 LA CHAUX-DE-FONDS (Suisse)
 La plupart des Brevets concernant l'Horlogerie sont enregistrés par cet office

Fabrique de Boîtes de Montres, Stein s/Rhin
HERM. KNECHT & C^{IE}
 Boîtes argent et galonné en tous genres et pour tous pays
SPÉCIALITÉS: genre anglais et genre russe
Atelier de décoration, polissage et finissage
 Boîtes toutes finies prêtes à recevoir le mouvement.
 La fabrique se charge d'emboîter le mouvement.
 Boîtes sur cages système Waltham de toutes grandeurs.
 Ouvrage soigné — Prix modérés

USINE A VAPEUR (H 2601 C) 1970 TÉLÉPHONE

Déclarations de douanes - Bulletins d'expéditions
 avec raison sociale et autres facilités, à la
Lithographie-Typographie R. HAEFELI & C^{ie}, La Chaux-de-Fonds
 La Chaux-de-Fonds, Rue Léopold Robert, 13 bis et 14

E.D. Elias
 HORLOGERIE EN GROS
 EXPORTATION
 12, Oude Turfmarkt
AMSTERDAM
 HOLLANDE
 H 194 C 39

Un négociant

en horlogerie de la Chaux-de-Fonds, cherche à représenter une bonne fabrique d'horlogerie pour visiter la clientèle sur place.

Offres s. chiffres **W 4683 C** à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 2588

On demande à acheter d'occasion un

balancier à bras

diamètre de la vis 0.7 ou 0.8 en parfait état de conservation. Indiquer prix et provenance.

Offres s. chiffres **V 4679 C** à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 2586

COMMERÇANT
 établi, actif, ayant relations étendues et références de premier ordre, cherche pour

la Belgique

la représentation

d'une bonne maison d'horlogerie suisse. Ecrire en envoyant conditions sous chiffres **Sc 4667 C** à l'agence Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 2584

Quelle fabrique ou teneur s'occuperait des
remontages de mouvements
 bon marché par très fortes séries: affaire sérieuse et garantie pour la suite.
 Offres s. chiffres **U 4669 C** à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 2583

Chronographes

16 lignes 1997
 avec et sans compteur de minutes lépines et savonnettes

Ernest Goy-Baud
 PARC 81, LA CHAUX-DE-FONDS

FABRIQUE d'AIGUILLES

pour tous pays H 2658 N

Ch^s KAUFMANN, Fleurier

Successor de KAUFMANN Frères
 Téléphone Maison fondée en 1850 Téléphone

Assortiments Roskopf
Fritz GRANDJEAN
 H 570 C Le Locle 831

Un horloger sérieux entreprendrait le **posage en blanc** ou le **remontage** après dorage de

répétitions

à minutes ou à quarts, en tous genres.

Adresser les offres s. chiffres **X 27179 L** à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, Lausanne. 2578

Si vous désirez **posages de vis intérieurs aux anneaux ronds et ovales**, travail soigné et prix modérés, adressez-vous chez
M^{me} Christ Ritschard
 La Chaux-de-Fonds, Parc 69

E. MÜHLEMATTER
BIENNE-MADRETSCH
CLICHÉS
 EN TOUS GENRES
 H I 4959

M. GOY-BAUD, Sentier
 Spécialité de mouv. et répét. min. chronog. compt. avec et sans rattr. dessous, en 17^{mm} basses. H 25375 L 2155

Küng, Champod & C^{ie}
 Grenier 41 f
LA CHAUX-DE-FONDS
 Spécialité montres or pour dames
 Grand choix en fantaisies facettes, etc.
 Extra-plates or, argent et acier
 Bonne qualité 4585
 H 1033 C Prix très modérés

Arnold Richard
 Téléphone **Sonvilier** Téléphone
 Spécialité :
Montres ancrées pour Dames
 or, argent, acier
 10, 11, 11 3/4^{mm}, lépines, savonnettes
 Extra-plates - Hauteur normale
 Fabrication et Réglage
 H 40568 J soignés 2270

Achat au comptant GENRES ANGLAIS
 or, argent et métal
Fritz Kundert
 H 3690 C 26, Frederick St. 2334
Birmingham

JULES JUNOD 1904
 Fabricant d'horlogerie pour tous pays
 31, rue Tête-de-Ran
La Chaux-de-Fonds
 Médaille d'Or en collectivité H 2364 C
Montres or, argent, acier et métal
 Remontoirs dep. 9 à 18^{mm} cyl. et 18 lig. remontoirs ancre et cylindre Extra-Plate.
 Spécialité mouvements terminés pour boîtes or, ainsi que Montres fantaisie de 10 à 11 lig. or, argent et acier, feuillage, cœur, carrée, octogone, boutonnières, bracelets, etc.

VISITEUR

sérieux, connaissant fabrication à fond,
cherche place
 tout de suite ou selon entente, dans fabrique ou comptoir, pour diriger fabrication depuis l'ébauche. — Références à disposition. Offres sous chiffres **K 13764 J** à MM. Haasenstein & Vogler, St-Imier. 2571

Montres à vendre

48 cartons montres métal syst. Roskopf 19^{mm} et 24 cartons 17^{mm} idem.
 Offres s. chiffres **P 4660 C** à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 2580

Occasion unique

Dans une localité du Jura Bernois (centre horloger), à vendre ou à louer à de très bonnes conditions, une fabrique d'horlogerie pouvant contenir 100 à 120 ouvriers, munie de l'outillage au complet, moteur à pétrole 6 chevaux, moteur électrique 5 chevaux, lumière électrique installée, transmissions, et toutes les machines servant à la fabrication des mouvements et de la montre, de plus une parcelle de terrain permettant d'agrandir et de construire une maison d'habitation.

Pour renseignements s'adresser à **M. A. Sandoz-Boucherin**, La Chaux-de-Fonds. 2548

HORLOGERIE A VENDRE
 P^r cause de santé à vendre, petite fabrication d'horlogerie. Grandes pièces, partie ancrées, à différents degrés d'avancement. Lot quantités, pierres, balanciers, cadrans, aiguilles, ressorts, cartons usagés. Calibres spéciaux inédits. Banques, régulateur, balance Grabhorn, lanterne. Bas prix. Excellente occasion p^r commençant. S'adr. Hc 3995 C à Haasenstein & Vogler, La Chx-de-Fds. 2415

Maison
d'horlogerie
 possédant une clientèle très étendue à l'étranger, introduite avec **1^{er} marque** de fabrique désirerait ajouter comme accessoire des représentations en 19/24^{mm} et montres de dames. Références sérieuses. **Bienne casier postal n° 3509**. H 4191 C 2481

Chef d'Ébauches

connaissant à fond la fabrication de l'ébauche moderne, toutes les machines et sachant faire l'outillage, les pointeurs, cherche emploi.

Adresser les offres sous chiffres **Cc 4599 C** à l'agence Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 2574

Commis-horloger

On cherche pour un important bureau d'horlogerie de Genève, un jeune homme, intelligent, actif, travailleur, connaissant la partie, l'anglais, la sténographie française et la dactylographie. Place d'avenir. Références de premier ordre indispensables. S'adresser en indiquant tous détails et conditions de salaire, sous **E 13564 X** à l'agence Haasenstein & Vogler, Genève. 2561

Correspondant

suisse allemand, 22 ans, ancien élève de l'école d'horlogerie, ayant pratiqué plusieurs années, au courant de la fabrication de la montre, parlant français, italien et anglais, cherche place, de préf. pour la correspond. franc.-allemand. Certif. et sérieuses référ. Offres sous **Oc 4659 C** à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 2581

FABRIQUE D'HORLOGERIE

Spécialités de quantités en tous genres
Alfred ROBERT
 Rue Léopold-Robert, 51a
LA CHAUX-DE-FONDS

Quantités à aiguilles de 16 à 50 lig
 Quantités à guichets automatique
 Montre universelle
 Montre double tours d'heures
 Montre double faces
 Montre sans aiguille
 H 3475 C Montres garanties. 2265

DEMANDE D'EMPLOYÉ

Une importante maison d'exportation d'horlogerie demande, comme **employé de bureau**, pour une de ses succursales en Chine, un jeune homme actif et intelligent, âgé de 20 ans au moins, de toute moralité, connaissant la correspondance française et allemande et, si possible, l'anglais, et parfaitement au courant de tout ce que comprend un commerce d'horlogerie.

La préférence serait donnée à jeune homme ayant fréquenté avec succès une école d'horlogerie. — Place d'avenir pour personne capable. — Entrée immédiate. — Références sérieuses et preuves de capacités seront exigées.

Offres sous chiffres **R 4665 C** à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 2585

Quelle fabrique d'ébauches fournirait
ÉBAUCHES OU MOUVEMENTS

remontés, système Roskopf ou autre, tout bon marché, par séries de 2000 douzaines par mois minimum; affaire sérieuse et garantie pour la suite.

Offres sous chiffres **T 4668 C** à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 2582

Importante maison d'exportation demande nouveautés en tous genres et pour tous pays

Faire offres sous chiffres **Z 4590 C** à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 2570

J'offre à louer

pour époque à convenir, le 2^{me} étage de ma maison, 7 pièces, grande galerie, 2 cuisines, corridors fermés, chambre de bains, belle terrasse et toutes dépendances. Electricité, gaz, excellent système de chauffage économique, lessiverie, petit jardin. Au gré du preneur on formera deux logements.

La maison très bien entretenue, et d'un grand rapport assuré, est à vendre à conditions avantageuses. — **Wm. Schöneberger**, propr., rue Francillon 29, St-Imier. H 13557 J 2567

Contre-maître visiteur d'ébauches

sérieux, ayant beaucoup de pratique, capable de surveiller la fabrication complète de l'ébauche interchangeable, bien au courant des machines et sachant faire l'outillage,

est demandé

par importante fabrique de Bienne. — Entrée au plus tôt possible. Adresser offres sous chiffres **E 4609 C** à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 2573

TECHNICIENS-CALIBRISTES
 connaissant la fabrication moderne et
travaillant en chambre
 sont priés de correspondre avec importante maison.
 Chiffres **R 4565 C** à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 2564

Livres d'établissement

livrables de suite :
 Modèle **A** (3 cartons à la page)
 N° 1. — Papier surfin fort, 500 pages, reliure soignée, toile noire, dos et coins peau, étiqu. dorées, incrustées fr. 19.—
 N° 2. — Papier fin mi-fort, 500 pages, bonne reliure toute toile, étiqu. imprim. fr. 15.—

Modèle **B** (6 cartons à la page)
 N° 1a. — Papier surfin fort, 500 pages, reliure soignée, toile noire, dos et coins peau, étiqu. dorées, incrustées fr. 25.—
 N° 2a. — Papier fin mi-fort, 500 pages, bonne reliure toute toile, étiqu. impr. fr. 21.—

Pour les envois au dehors : Port en sus
 Feuilles spécimens à disposition
 Lithographie et Typographie
R. HAEFELI & C^{ie}
 La Chaux-de-Fonds

Demande de place

Un ouvrier bien expérimenté et très énergique connaissant à fond les échappements à ancre fixe et les cylindres, en toute grandeur, de préférence même en petite pièce, pouvant aussi diriger le pivotage, le terminage de la boîte et le réglage, cherche place dans fabrique ou atelier comme visiteur de préférence sur échappement à ancre fixe.

On connaît le tout soigné. Faire les offres sous chiffres **Xc 4751 C** à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 2590

Répétitions à 1/4 acier lépine
 Très avantageuses

V. Bolle-Michaud, Doubs 149
 H 609 C Chaux-de-Fonds 4160

FABRIQUE DE MONTRES OR Modèles

PAUL LEVY

Besançon (France), rue de Lorraine, 5
MAISON A PARIS
30, Boulevard de Strasbourg, 30

Premiers prix d'observatoire

Grand Prix

Exposition univ. St-Louis 1904

Spécialité de Joaillerie et Ciselure riche pour Dames
Choix important de Nouveautés
Hors concours
MEMBRE DU JURY
Exposition univ. Liège 1905

GROS de 7 à 22 lignes, ancre et cylindre, lépines et savonnettes GROS
spéciaux pour tous pays
Extra-plates en tous genres

Fabrique de Pierres pour Montres

OLIVÉS en tous genres OLIVÉS

Assortiments complets pour échappements et finissages

ADRIEN GIRARD
Erlach (Suisse)

H 3047 C 2112
Trous très réguliers - Trous extra polis

Spécialité de Montres 24 lig.
Anti-magnétiques, Marque
G. KRENTEL & Co, Cormoret

H 4648 H 4398 J

MANUFACTURE DE MONTRES
C. HOURIET-GINDRAT

Marque de fabrique **TRAMELAN (Suisse)** Maison fondée en 1884
TREMOLAT Téléphone

Spécialité de Montres ancre de précision
très soignées, **plates, extra-plates et extra-minces**
Lépine et savonnettes, or, argent, acier et fantaisie
Interchangeabilité absolue. (H 9607 J) 2141
Qualité, marche et réglage garantis
Les mêmes montres se font également en cylindre, très soignées
Prix défiant toute concurrence.

La maison fait également, très avantageusement, tous genres de montres bon courant, de 10 à 30 lignes, ancre et cylindre, lépine et savonnette pour tous pays.

CHARLES FRANK
le plus grand atelier pour
FABRICATION DE SECRETS OR
en tous genres. — Ouvrage prompt et soigné
12, Stand **La Chaux-de-Fonds** Stand, 12
TÉLÉPHONE H 230 C 4323 TÉLÉPHONE

Répétitions et grandes pièces

CT MOJONNY FILS & C^{IE}
YVERDON (Suisse) 1771

Pierres fines en rubis, saphyrs, grenat pour Horlogerie
et pour tout instrument de précision
Exportation Spécialité: **Trous olivés.** Téléphone

HORLOGERIE COMPLIQUÉE
Répétitions à quarts et minutes avec et sans chronographe, de 14 à 24 lignes
Automates. - Quantièmes. - Carillons

LOUIS-EUGÈNE BRANDT

H 3202 C 74, Rue du Parc, 74 2196
TÉLÉPHONE **LA CHAUX-DE-FONDS** TÉLÉPHONE

Fabrique de Cadrons d'Email
JULIEN WEIBEL FILS

TÉLÉPHONE **St-Imier (Suisse)** TÉLÉPHONE

Spécialités: Cadrons s. jauges. Genres américains. Bosses fliquées et opaques
NOUVEAUX CADRANS NACRE
Métal, fliqués. — Modèles déposés.
H 11884 I Maison fondée en 1863 2383
Force et lumière électrique. Adresse télégraphique: **Cadrens, St-Imier.**

Les seules montres de dames
hors concurrence en prix, par la qualité
10 à 14" ancre et cylindre en boîtes or, argent et métal
ou mouvements seuls
H 1019 C 1580
Plus ancienne fabrique produisant cette spécialité
V^{ve} JEAN AEGLER, Usine „Rehberg“, BIENNE

Fabrique de Boîtes argent
◁ par procédé mécanique perfectionné ▷

SPÉCIALITÉ: LOUIS LANG Exécution prompte et soignée

Genres Anglais, Allemand, Français, Savonnettes turques, etc.
Porrentruy Usine électrique
H 2893 J 2345

ACHAT AU COMPTANT

Montres or, argent et métal genres anglais ainsi que tous genres de **lots de liquidation**; paiement chez notre banquier, à la Chaux-de-Fonds. H 1626 C 4779
Offres à **M. Harrinson & Co** Norton street **Liverpool**

La meilleure publicité est celle faite dans
La Fédération Horlogère Suisse
journal lu par tous les intéressés de la
branche horlogère
Tarif avantageux.

Manufacture CH. CHOPARD



d'Horlogerie Sonvilier (Suisse)

TÉLÉPHONE

Maison fondée en 1830

Marque de fabrique déposée

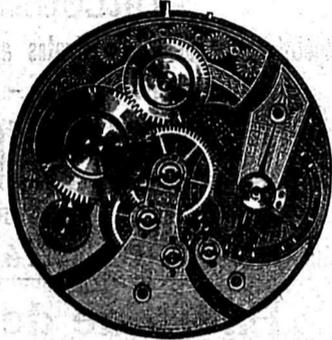
Adresse télégraphique: Gloria, Sonvilier

✿ Exportation et genres pour tous les pays du monde ✿

Spécialités de montres plates, extra-plates et extra-minces, ancrés fixes, 17, 18 et 19 lignes levées visibles, doubles plateaux, mise à l'heure au pendant, extra solide

Demandez les montres **GLORIA** qui sont livrées garanties comme bienfaisance, fini, réglage, élégance et solidité.

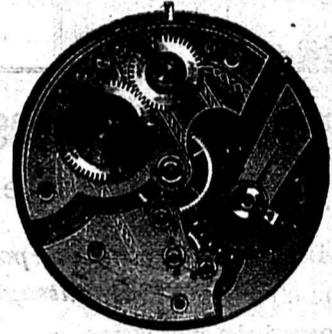
Les montres „GLORIA“ se fabriquent en trois qualités, avec boîtes or, argent, acier, niel, vieil argent, frappes, métal et fantaisie, verres et savonnettes.



**1^{re} qualité
extra soignée**
réglage de précision, serré à 10 secondes dans les deux positions et accompagné d'un bulletin de marche.



**2^{me} qualité
soignée**
réglage garanti à 30 secondes dans les deux positions



**3^{me} qualité
bonne montre civile**
garantie réglée à 1 minute au pendu



La fabrique ne traite qu'avec maison de gros et offre monopoles pour la vente exclusive de ses produits avec marque „Gloria“.

H 10523 I

Pour renseignements, catalogue illustré et prix, s'adresser à la

2258

Manufacture de Montres „GLORIA“ à Sonvilier près La Chaux-de-Fonds (Suisse)

Chaque pièce est accompagnée d'un bulletin de garantie

Personnel expérimenté pour la fabrication des montres à hauteur minime.

Henri-Albert Didisheim

FABRIQUE MARVIN

106, rue du Parc LA CHAUX-DE-FONDS Rue du Parc, 106

↔ Maison à New-York ↔
Maison à Alger

Fabrique d'Horlogerie

par procédés mécaniques modernes

Calibres spéciaux

Qualité très soignée



Montres or
ancres plates et extra-plates
pour dames et hommes

MONTRES de DAMES
ancres et cylindre
en OR

Fantaisie, Joaillerie
Email

H 3695 C

2310

Vient de paraître

60^{me} année

1906

48^{me} édition

Indicateur-Davoine

et indicateur général de l'horlogerie suisse et pays limitrophes

Recueil des adresses de cette industrie et des fabriques de Bijouterie, Joaillerie et Pièces à musique

Avec un tableau des droits de douane de tous les pays un résumé des dispositions légales sur le contrôle des matières d'or et d'argent un vocabulaire français-allemand et des renseignements utiles

H 4678 C

Prix : Suisse 4 fr., autres Pays 4 fr. 50

2587

A. Gogler, éditeur

Rue Jaquet-Droz 41, LA CHAUX-DE-FONDS, Rue Jaquet-Droz 41

DÉCORATION DE BOITES OR
CHARLES DEBROT FILS, LE LOCLE

SPÉCIALITÉS: Guillochés et 1000 feuilles soignées. — Décors à la machine. — Rayons excentriques. — Peintures et filets émail. — Ramolayés. — Ciselure. — Joaillerie. — Chiffres et armoiries. H 1577 C 4699

NOUVEAUTÉS pour échantillons de voyage.

TÉLÉPHONE

BANQUE FÉDÉRALE S. A.

La Chaux-de-Fonds (Suisse)

Capital: fr. 25.000.000

Réserves: fr. 3.650.000

Nos conditions actuelles pour les dépôts d'argent sont les suivantes:

2% en compte courant, disponible à volonté, sans commission.
3% " " " " " " " " avec " "
4% à l'année pour 1 à 5 ans ferme.

Nous recommandons nos **chambres d'acier** pour la garde de titres, valeurs et objets précieux. Sécurité et discrétion complètes. (Comptes personnels et comptes joints).

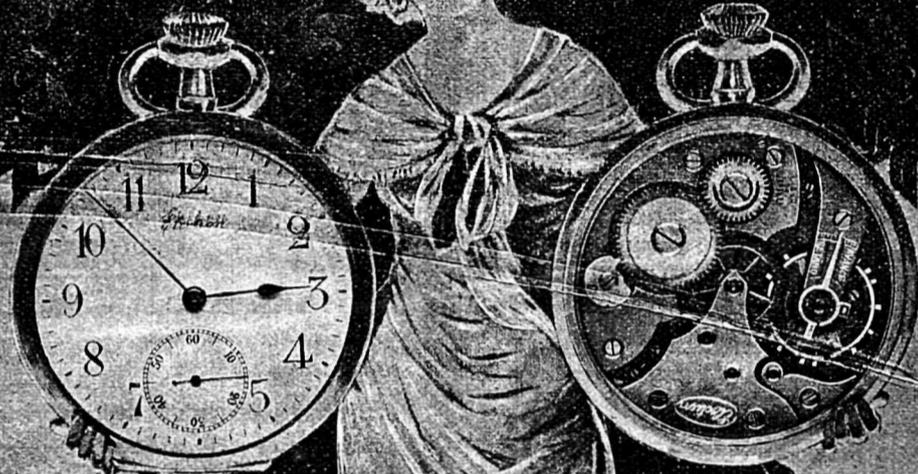
2380 H 3861 C

La Direction.

★ ELECTION ★

MONTRE ANCRÉ DE PRÉCISION
19 LIGNES = 16 SIZE

EXTRA-PLATE ET PLATE
LÉPINE ET SAVONNETTE



FABRICATION
MÉCANIQUE
D'APRÈS
LES PROCÉDÉS LES PLUS MODERNES

MISE À L'HEURE
PAR LE PENDANT À DOUBLE
LEVIER ET À BASCULE INCUS-
TÉE SANS VIS



SYSTÈME
breveté en Suisse
et à l'Étranger.

LA MONTRE
"ELECTION,"

SE FAIT EN

QUALITÉ A EXTRA SOIGNÉE, RÉGLÉE
DANS LES 10 SECONDES DANS LES
DEUX POSITIONS AVEC BULLETIN
DE MARCHÉ.

QUALITÉ B RÉGLÉE DANS LES 20 SE-
CONDES DANS LES DEUX POSITIONS.

HAUTEUR 4. 3. CALIBRE I & II.
» 4. 8. » III & IV.
EN BOITES OR, ARGENT, ACIER,
ET FANTAISIE.



DESSINÉ ET GRAVÉ PAR MONTBARON & GAUTSCHI, NEUCHÂTEL

Les Fils de L. Braunschweig

Fabrique Election (Société Anonyme)

La Chaux-de-Fonds

ORIS PATENT

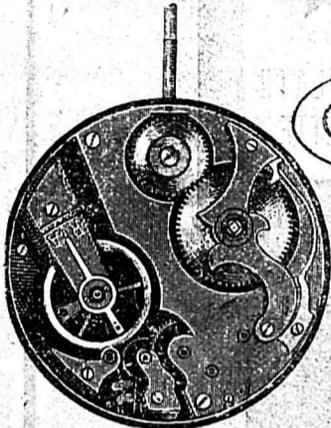
Manufacture d'Horlogerie de Hölstein
(près Waldenburg)

Usine électrique.

Usine hydraulique.

CATTIN & CHRISTIAN

Marques et calibres déposés. - Brevet N° 29831



Spécialité:

Montres système Roskopf

Oris Patent

en 17, 19, 21 et 24 lig. avec et sans
seconde, lépine et savonnette,
boîtes métal, acier, argent et fantaisie

La fabrique continue à fournir les finissages et échappements
18 lig. cyl. cal. vue, avantageux.

H 384 C **Qualité irréprochable.** 1401
Production journalière actuelle: 800 montres et mouvements.

NOUVEAU „MONTRE BUSSOLA“ NOUVEAU

genre Roskopf avec boussole ajustée dans la couronne du remontoir
Brevet N° 39789

Représentant: **M. Dubois-Studler, La Chaux-de-Fonds**
Tourelles, 23

Principes de la maison:

Grande régularité

Exécution rapide

Qualité garantie

Prix avantageux

Adr. télégr.: „ORIS“ Hölstein (Bale)

Téléphone

Fabrique d'ébauches et finissages

J. Méroz, Travers

Ancienne fabrique JACOTTET

Installations nouvelles

Usine électrique

Spécialités de mouvements, ancrés et cylindres,

pour pièces à clef et à remontoir, depuis 10 à 21 lignes

Mouvements à vue et demi-vue

Spécialités pour la Chine

depuis 12 à 21 lignes

Mouvements pour pendulettes de voyages

Spécialités de Porte-échappements

pour pendulettes de voyages

Chronographes — Répétitions

Entreprise de calibres spéciaux

H 4315 N

— **Téléphone** —

2299

PRIX-COURANTS et CATALOGUES ILLUSTRÉS

pour l'Horlogerie et la Bijouterie

EXÉCUTION SOIGNÉE

PLUS DE 500 CLICHÉS à DISPOSITION

EXÉCUTION SOIGNÉE

Lithographie-Typographie R. Haefeli & C^{ie}

Rue Léopold Robert 14 et 13 bis



Médailles aux
Expositions uni-
verselles de Paris
et de Barcelone

Récompenses et Diplômes aux Expositions nationales

L'Industrielle

Maison fondée en 1887

Société anonyme

*** Manufactures de Cartonnages ***

en tous genres, pour toute industrie et pour tous pays

La plus importante des fabriques de **Cartonnages pour l'Horlogerie**

Procédés de fabrication patentés. — Machines et outillage de la dernière perfection.

Exécution prompte et soignée de tous les cartons, étuis, etc., se rapportant à cette industrie, à des prix défilant toute concurrence.

Spécialité de cartons avec intérieur molleton-veloutine extra.

La section des cartonnages pour l'Horlogerie occupe à elle seule plus de 100 ouvriers et ouvrières. (H 1974 F) 1712

Stock continuel d'environ 300,000 cartons genres courants.

Directeur général: **H. Schmidlin.**

Pour adresse: **L'Industrielle, à Fribourg.**

*** Banque du Loele ***

Usine de dégrossissage de Métaux précieux

H 4617 C **Outillage perfectionné** 2577

Or et argent à tous titres et façons à l'usage des monteurs de boîtes, bijoutiers, fabricants de pendants, emboîteurs, etc. — **Cercles laminés**, de forme pour verrous de répétitions. — Assortiment complet de **carrures et lunettes laminées**. — Spécialité de **lunettes genre anglais** légères, à large réhaut, livrées de forme pour supprimer en partie l'emboutissage. — **Pour boîtes en séries, carrures sans soudure**; grande économie de matière. — Lunettes et fonds **étampés**. — Grand choix de **ciselés**. — Laminage d'or pour **paillons sous fondant**. Or et argent spéciaux, **inoxydables et malléables** pour plaqué.

Ouverture de crédits en compte-courants.

OBSERVATOIRE NATIONAL DE BESANÇON

Grand Concours national de Réglage

C. Pélégot Fils, à Besançon

CLASSÉ 1^{er} (sur 127 chronomètres déposés)

avec un **chronomètre ayant obtenu 309 points**

Spécialité de pièces ancre soignées, 9 à 22 lignes

H 2883 C

PIÈCES POUR CONCOURS

2067

OUVRAGES DE E. JAMES

Professeur de théorie aux Ecoles d'horlogerie et de mécanique de Genève

Théorie du réglage. — Manuel pratique et théorique contenant une collection de courbes Philipps, réglage aux températures et dans les positions, calculs des bulletins d'observatoire. 9 figures dans le texte et 8 planches Fr. 3.—

Détermination des dimensions des engrénages. — 2^{ème} édition augmentée. Nouvelle méthode facile et exacte à la portée de tous. 3 planches Fr. 2.—

Théorie des sonneries. — Manuel pratique et théorique des sonneries de pendules, horloges et montres. 59 figures dans le texte Fr. 5.—

Les 3 ouvrages ensemble pour 8 francs franco.

En vente à Genève chez l'auteur, 2, rue Necker. (H 12905 X) 2488